

**DÉTENTION** ■ L'administration pénitentiaire fixe un tarif unique de 8 € par mois pour la location d'un téléviseur

## La fin du « racket de la télé en prison »

L'État fixe un tarif unique pour la location d'un téléviseur en prison : 8 € par mois et par cellule. Pour François Korber, c'est la fin d'un combat entamé en 2004, alors qu'il était incarcéré à Riom.

Cécile Bergougnot  
cecile.bergougnot@centrefrance.com

Une télévision par cellule, un seul tarif par poste : 8 € par mois, c'est une petite révolution dans les prisons. Une note de l'administration pénitentiaire a été rendue publique, hier, par l'association pour l'amélioration des conditions de vie en prison Robin des lois. Son fondateur, l'ancien détenu François Korber, joint par téléphone, s'est félicité de la fin du « racket de la télévision en prison ».

Les directeurs interrégionaux des services pénitentiaires ont jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier pour faire appliquer ce tarif dans les 150 établissements à gestion publique (c'est le cas de des prisons d'Auvergne), et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2013 dans les établissements à gestion déléguée (privé).

Pour François Korber, c'est la fin d'un combat de plusieurs années commen-



**VICTOIRE.** Tout a commencé en 2004, à Riom, où François Korber, fondateur de l'association Robin des lois, a été le premier détenu à faire entrer un huissier en prison. PHOTO D'ILLUSTRATION THIERRY LINDAUER

cé en 2004 à Riom. Détenu, il avait pu cette année-là s'acheter une télévision. « Mais j'ai été transféré à Chateaudun puis à Melun, en passant par Fresnes. Et à chaque fois, ils ont gardé ma télévision et j'ai dû en louer une ».

François Korber découvre alors un système opaque, « un véritable racket institutionnalisé » qu'il décide de dénoncer par la voie légale. Il se fonde notamment sur des rapports de la Cour des comptes qui pointent, trois fois entre

1986 et l'été dernier, le manque de transparence des prix de la location en prison d'un poste de télévision, qui varie de 4 à 40 € par mois.

François Korber veut la gratuité, « telle que l'a souhaitée Robert Badinter en

### EN AUVERGNE

#### Gestion directe

La direction régionale de Lyon, dont dépendent les prisons d'Auvergne, a mis en place une gestion directe du parc de télévisions pour limiter les coûts de location.

#### Mutualisation

Les détenus auvergnats ne bénéficient toutefois pas des économies réalisées. Un excédent de 108.825 € a financé, en 2010, les télévisions des mineurs et des indigents sans surcoûts pour l'administration.

**35.171 télévisions**  
L'administration pénitentiaire a compté 35.171 télévisions dans 191 prisons dont 99 % en location à des tarifs mensuels de 6 à 41 €.

Aujourd'hui, « la fixation d'un tarif unique de 8 € constitue néanmoins une formidable victoire. La location des téléviseurs coûtait 10 millions d'euros par an aux personnes détenues. Pour un prisonnier, le calcul est vite fait, c'est 3 à 400 € d'économie par an. Autant d'argent qu'il pourra consacrer à indemniser les parties civiles ou à mieux se nourrir ».

#### Le racket des cantines

Et l'ancien détenu d'enfourcher son prochain cheval de bataille : « le racket des cantines ».

Comme pour les télévisions « devenues un minimum carcéral », il ne se bat pas pour « offrir du caviar aux détenus ». Mais « en prison, si on n'a pas d'argent pour cantiner, on meurt de fin. Les trois euros de l'État par jour et par détenu ne suffisent pas ! ». Le sucre, le papier toilette, le savon, le dentifrice, la bouteille d'eau s'achètent mais « à des prix exorbitants qui varient du simple au double d'une prison à l'autre ».

Après la télé à 8 €, Robin des lois veut « le panier unique de 80 à 100 produits de base au même tarif que l'on soit détenu à Lille ou à Marseille », ou à Riom. ■

### FAITS DIVERS

#### PUY-DE-DÔME ■ Le garçonnet renversé toujours dans le coma

Le garçonnet de 6 ans renversé, samedi, par un cyclomotoriste à Aigueperse (*voir notre précédente édition*) était toujours, hier, dans le coma et son pronostic vital engagé. Il est originaire d'Aigueperse, comme le trentenaire qui n'a pas pu l'éviter alors qu'il jouait avec sa trottinette. ■

#### On recherche

La gendarmerie a lancé un avis de recherche pour tenter de retrouver Ginette Favier. Cette femme de 76 ans, domiciliée à « Laval », lieu-dit de Saint-Priest-des-Champs, a disparu samedi en début d'après-midi. Elle était vêtue de sombre et portait un bonnet. Même s'ils n'écartent aucune hypothèse, les enquêteurs privilégient la piste d'un malaise survenu au cours d'une promenade. Toute personne susceptible de fournir des renseignements est priée de contacter la gendarmerie des Ancizes au 04.73.86.82.99. ■



**DISPARUE.**  
Depuis samedi.

#### L'automobiliste grièvement blessé

Hier, à 3 h 45, un accident s'est produit sur le chemin communal, dit « La Pierre », commune de Marsac-en-Livradois. À la sortie d'un virage, un automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule. Après avoir mordu le bas-côté, la voiture a effectué un tonneau et s'est immobilisée sur le toit, au milieu de la chaussée. Le conducteur, un trentenaire domicilié à Marsac a été grièvement blessé. Victime d'un traumatisme crânien avec perte de connaissance, il a été évacué par Dragon 63 sur le CHU. Sa passagère, une jeune femme demeurant à Marsac, est indemne. La communauté de brigade et le PSIG d'Ambert sont intervenus sur place. ■

### ALLIER ■ Il entre en collision avec une voiture sur la RCEA

## Le pilote de la moto a le pied sectionné

**Le motard rentrait-il du Bol d'Or de Magny-Cours ? Les secouristes n'étaient pas en mesure de le confirmer hier soir.**

Vers 18 heures, cet homme de 50 ans, né à Decize (Nièvre) et résidant dans le Lot, a été victime d'un accident sur une portion à deux voies de la RCEA (RN 79), au niveau de la sortie de Montmarault. Il est entré en collision avec une voiture, arrivant en

sens inverse. Selon les premiers éléments de l'enquête, le motard roulait à vive allure sur la voie de gauche quand il s'est retrouvé face à l'autre véhicule.

#### Contre le rail de sécurité

Après la collision le deux-roues a fini sa course contre le rail de sécurité de droite. Éjecté dans le choc, le pilote a eu un

pied sectionné. Il souffre également de plusieurs fractures ouvertes mais son pronostic vital n'est pas engagé.

Vers 19 h 30, attirant les curieux, un hélicoptère du Samu de Saint-Étienne s'est posé sur le stade de Montmarault afin de transporter la victime au CHU de Lyon.

Légèrement blessé, l'un des deux occupants de la voiture a été transporté au

centre hospitalier de Montluçon. Les dépistages pratiqués sur le conducteur se sont révélés négatifs.

Sur place, sont intervenus la brigade de gendarmerie de Montmarault et le peloton d'autoroute, ainsi que les sapeurs-pompiers de Montmarault et de Villefranche-d'Allier. ■

Florence Chédotal  
florence.chedotal@centrefrance.com

### SNCF ■ Conséquence d'une panne sur le RER, hier en début d'après-midi

## Deux heures de retard sur Paris-Clermont

**Les passagers des trains circulant entre Paris et l'Auvergne ont subi de nombreux retards, hier, pour les départs prévus des gares de Lyon et de Bercy. Jusqu'à deux heures !**

En fait, ce sont tous les trains au départ et à l'arrivée de ces deux gares parisiennes qui ont connu les mêmes problèmes de circulation

Contactée, la SNCF précise que « ces retards sont

dus à un problème technique et l'arrêt d'un RER de la ligne D ». Problème qui est à l'origine de la présence de plusieurs passagers sur les voies à hauteur de Villeneuve-Saint-Georges (dans le Val-de-Marne, banlieue sud-est de Paris).

Une centaine de personnes sont sorties, ont attendu puis sont remontées dans le train dans le calme. Le trafic a été interrompu « par mesure de

sécurité » à 13 h 40 sur le réseau RER mais également sur le réseau grandes lignes. En dépit de la résolution rapide de cet incident, le départ du TéoZ entre Paris (Bercy) et Clermont-Ferrand initialement prévu à 13 h 58 a été retardé de deux heures. Le train a même perdu un quart d'heure supplémentaire en cours de route.

Un deuxième TéoZ, toujours au départ de Paris, à

15 h 58, a connu lui aussi un retard de 1 h 45. Le trafic est redevenu progressivement normal dans l'après-midi.

Pas de prise en charge particulière, les usagers de la SNCF, dans des gares parisiennes en effervescence ce week-end de vacances, ont été simplement informés par messages vocaux et panneaux d'affichage. ■

Pierre-Olivier Feburet